

AVIS

Le Maire de la Commune de Sainte-Suzanne,

Informe la population que conformément aux dispositions de l'article 261 du code de procédure pénale, le tirage au sort public des **Jurés d'Assises** établi à partir de la liste électorale, au titre de l'année 2026 aura lieu **le mardi 1^{er} avril 2025 à 9 heures** au bureau électoral sis ancienne école Antoine Bertin - 5, rue du Général de Gaulle - commune de Sainte-Suzanne.

Sainte-Suzanne, le
Le Maire,

14 MARS 2025



M. GIRONCEL